

ATTESTATION D'ASSURANCE

SECOIA, courtier en assurances, demeurant
Parc de Tréville - 5 Allée des Mousquetaires - 91078 BONDOUFLE CEDEX

atteste par la présente que la société :

**ARTEL
RUE DE LA PIECE CORNUE
CAP SUD
21160 MARSANNAY-LA-COTE**

par l'intermédiaire de Secoia, est assurée auprès de la Compagnie **COLOMBE ASSURANCES**, dont le siège social est 2A Place de Paris, 2314 Luxembourg, GD de Luxembourg (immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B59058, Entreprise d'assurances agréée par le Commissariat aux assurances du Luxembourg et autorisée à exercer en libre prestation de services en France), à compter du 1^{er} mai 2021, par un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro **EURCGE0001**.

A ce titre, cette société bénéficie des garanties du contrat souscrit auprès de la Compagnie, dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber, du fait des activités définies audit contrat.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / AVANT-LIVRAISON DE PRODUITS

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus :	1.000.000 EUR par sinistre et 5.000.000 EUR par année d'assurance
dont	
Responsabilité civile de l'employeur au titre des Accidents du Travail & Maladies Professionnelles (Faute inexcusable en France et Employer's Liability à l'étranger)	
Dommages immatériels non consécutifs	1.000.000 EUR par sinistre et 5.000.000 EUR par année d'assurance
Atteinte à l'environnement soudaine & accidentelle	

GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET/OU TRAVAUX ET/OU PROFESSIONNELLE

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus :	1.000.000 EUR par sinistre et 5.000.000 EUR par année d'assurance
dont	
Dommages immatériels non consécutifs	
Responsabilité civile Professionnelle	1.000.000 EUR par sinistre et 5.000.000 EUR par année d'assurance



5, allée des Mousquetaires
Parc de Tréville - 91078 Bondoufle cedex
Tél : 01.82.88.60.80
contrat@secoia.net

Cette attestation d'assurance est valable du **01/05/2023 au 30/04/2024**.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Bondoufle, le 11/05/2023
« Pour la Compagnie, et par délégation »

SECOIA